

N°1802

du 05
Novembre
2024



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

CONSTRUCTION, EXPLOITATIONS MINIÈRES, ÉNERGIE,
SANTÉ, INDUSTRIE CHIMIQUE ET PÉTROCHIMIQUE
L'arrêté de Gilbert Bawara pour
ces secteurs d'activité dangereux **P.3**

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES
Les établissements scolaires tenus
de désigner des points focaux **P.7**

L'APPUI DE L'UNICEF AU PROGRAMME PURS
Eau potable pour 20 000 personnes
additionnelles dont 2500 élèves **P.4**

RELATIONS SOLIDES TOGO-BM/FMI

Le Togo, pays pilote de l'initiative "Fast Track Initiative pour le Genre" **P.3**

**Le Togo, membre du Global Leaders for Development impact*

EN PLUS...

ÉCONOMIE

RECOUVREMENT DES IMPÔTS ET TAXES
Ça va se durcir avec de nouvelles mesures en 2025-2026

ÉCONOMIE MARITIME

ENVIRONNEMENT MARIN
Annonce de matériels pour la surveillance

SOCIÉTÉ

PROJET SWEDD+
Autonomisation des femmes et maintien des filles à l'école

COMMERCE

Novembre, le mois des soldes dans les boutiques en ligne et physique

FOOTBALL

ÉLIMINATOIRES CHAN 2024
Les Éperviers Locaux arrachent le nul (1-1) à Abidjan et se qualifient pour le dernier tour

Durant le mois d'octobre, les institutions de Bretton Wood et le Togo ont eu plusieurs contacts aussi bien à Lomé qu'à Washington, leur siège, et dont les résultats déjà visibles n'attendent que la concrétisation pour être complets. Les gouvernements du Fonds Monétaire International, FMI, et de la Banque Mondiale, BM, ont participé activement aux AG ordinaires annuelles des deux institutions financières mondiales ds'où ils obtiennent le choix du Togo comme pays-pilote d'une importante initiative de lutte contre la pauvreté " Fast track initiative pour le genre " et comme membre du réseau des champions mondiaux pour l'impact de développement. Sans compter la confiance renouvelée des deux argentiers au pays avec un soutien permanent...



Georges Essowè BARCOLA,
Gouverneur pays - FMI

Dr Sandra Ablamba JOHNSON,
Gouverneur pays - Banque mondiale

En un clic, payez votre TVM par   sur l'application **OTR TVM** Disponible sur Google Play


FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg


FESTIVAL

Le Maire Aquereburu et ses partenaires prêts pour le FIHA 2024

C'est la dernière marche vers le plus grand festival organisé dans la ville tricentenaire, Aného. Le Festival international d'histoire d'Aného, FIHA 2024 se tiendra du 13 au 18 novembre 2024. Tous les signaux sont au vert, estime le comité d'organisation avec à sa tête le Maire Lacs 1, Me Alexis Aquereburu.

Le thème choisi pour l'édition de cette année, la troisième, est : "Découvertes". Ceci expliquant cela, l'organisation projette sur la quintessence de ce festival culturel qui englobe désormais plusieurs domaines à découvrir par les amoureux de la culture et de la diversité. Comme l'avait dit le Maire : "FIHA, c'est le rendez-vous du donner et du recevoir."

Evidemment, la Commune Lacs 1 avec son partenaire privilégié, la Fondation Aquereburu & Partners, et l'appui de tous les autres intervenants, va montrer la face culturelle de la ville d'Aného fortement liée à son histoire et recevoir d'autres peuples leur histoire. Ceci se fera comme à l'accoutumée dans les débats, les conférences, les tables-roudes... les Master class et aussi sur le terrain à travers des spectacles, des chants et danses, des chorégraphies... le carnaval. Un carnaval qui a été le moment très attendu des festivaliers à la dernière édition. Il est annoncé pour être une fête populaire composée de plusieurs défilés dont le cortège traversera les quartiers de la ville avec des rituels magiques, des danses ancestrales, des masques mythiques, des chants atypiques... et en appui, toujours en attraction, une école de Samba venue du Brésil.

Le reste du programme annonce la mise en place d'un espace numérique où se tiendront des conférences des nouvelles technologies et des démonstrations d'applications littéraires innovantes. On aura également un salon du livre pour les tout petits et les grands, des rencontres pédagogiques pour les enseignants, et un boulevard culinaire avec des saveurs locales, régionales et internationales.

Le visuel annonçant les couleurs du FIHA 2024 dévoile la présence effective de la Turquie comme pays hôte. A l'occasion, il est prévu, une des innovations de cette année, un Forum Türkiye-Togo en réunissant des opérateurs économiques turcs et togolais des petites et moyennes entreprises ; un moyen de rapprocher davantage les deux peuples en leur ouvrant des opportunités d'affaires. Acôté de ce grand pays industrialisé, on note également une ville invitée du Bénin voisin qui est Lokossa avec ses multiples facettes culturelles et qui regorgent de beaucoup de similitudes culturelles avec le Sud-Togo dont Aného. Egalement, Aného s'associe à une ville nationale, elle, c'est la ville des 7 collines, Atakpamé, dont les traditions aussi nombreuses que variées seront mises en exergue.

Au cours du FIHA 2024 des prix se-



ront octroyés au public et aux artisans. Des œuvres portant sur le thème du festival dans les catégories suivantes : littérature, numérique, musique et arts seront récompensées selon des critères prédéfinis par l'organisation. Il y aura aussi le concours de gastronomie sous la supervision d'un chef internationalement reconnu. En ce qui concerne la musique, le public aura droit à un concert géant animé par des artistes locaux et internationaux de renommée internationale dont les Toofan.

Rappelons que l'objectif poursuivi par le FIHA de créer un espace d'échanges culturels afin de revisiter l'histoire de la ville d'Aného en promouvant l'art, la culture et le commerce de la ville. Et de partager celle d'autres contrées mondiales afin de susciter le brassage culturel qui reste une source de développement de la ville et de ses populations. Pour l'heure, l'équipe au Maire Aquereburu affirme qu'"elle est sur la dernière ligne droite et que tout est fin prêt pour lancer l'évènement le 13 novembre prochain.

PRIX LITTÉRAIRE

Le Franco-algérien Kamel Daoud remporte le prix Goncourt 2024 avec Houris

Le prix Goncourt 2024 a donné son verdict ce lundi 04 Novembre 2024. Le choix était très compliqué et serré. Après plusieurs tours de vote, quatre romans restaient en lice : Houris de Kamel Daoud (Gallimard), Archipels d'Hélène Gaudy (L'Olivier), Jacaranda de Gaël Faye (Grasset) et Madelaine avant l'aube de Sandrine Collette (JC Lattès). Kamel Daoud et Gaël Faye faisaient figure de favoris. Ce dernier a reçu le prix Renaudot, annoncé ce lundi dans la foulée du Goncourt.

Après Jean-Baptiste Andrea qui avait remporté ce prix littéraire pour Veiller sur elle en 2023 après Brigitte Giraud en 2022 pour Vivre vite, voici le tour de Kamel Daoud de réussir un grand littéraire pour ce franco-algérien qui remercie la France "un pays qui protège l'écrivain" et lui "donne la liberté d'écrire".

Chroniqueur et journaliste, Kamel Daoud est né en 1970 à Mostaganem, en Algérie. Personnage "balzacien", selon ses mots, il est à 20 ans dans les années 1990, un villageois qui finit ses études et arrive en ville. Très tôt, il décide de se lancer dans le journalisme, intègre le Quotidien d'Oran et enquête sur les massacres commis dans son pays. Malgré les insomnies, l'innommable qui s'imprime sur la rétine, Daoud écrit, rédige, témoigne. "Le journalisme est essentiel mais il ne suffira jamais à raconter une guerre. Je dis souvent qu'une blessure, ça se mesure par le journalisme, et que ça se raconte par la littérature", a-t-il confié à Madame Figaro. À l'aube des années 2000, il commence à publier et à se faire remarquer en tant qu'auteur. Relevons : Minotaure 504 (2011), sélectionné pour le prix Goncourt de la nouvelle et notamment son roman Meursault, contre-enquête (Gallimard, 2014). Cette publication lui valut d'être visé par une fatwa alors qu'il était finaliste du Goncourt - il rata de peu le prix et remporta finalement le Goncourt du premier roman.

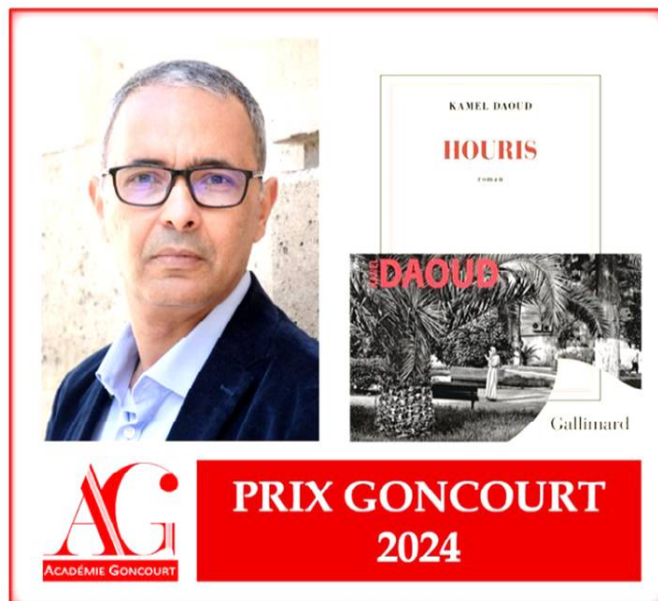
"Je suis la véritable trace, le plus solide des indices attestant de tout ce

que nous avons vécu en dix ans en Algérie. Je cache l'histoire d'une guerre entière, inscrite sur ma peau depuis que je suis enfant."

Aube est une jeune Algérienne qui doit se souvenir de la guerre d'indépendance, qu'elle n'a pas vécue, et oublier la guerre civile des années 1990, qu'elle a elle-même traversée. Sa tragédie est marquée sur son corps : une cicatrice au cou et des cordes vocales détruites. Muette, elle rêve de retrouver sa voix.

Son histoire, elle ne peut la raconter qu'à la fille qu'elle porte dans son ventre. Mais a-t-elle le droit de garder cette enfant ? Peut-on donner la vie quand on vous l'a presque arrachée ? Dans un pays qui a voté des lois pour punir quiconque évoque la guerre civile, Aube décide de se rendre dans son village natal, où tout a débuté, et où les morts lui répondront peut-être. "Voici en quelques lignes le résumé du livre, prouesse de la plus prestigieuse récompense littéraire de la France.

Notons que le prix Goncourt, dont la



première édition remonte à 1903, permet de remporter un chèque de dix euros. Mais remporter cette prestigieuse

récompense promet à son lauréat ou sa lauréate un statut à part et des ventes en centaines de milliers d'exemplaires.

FESTIVAL INTERNATIONAL D'HISTOIRE D'ANEHO (FIHA)

13-18 NOV 24

Pays invité **Türkiye**

FIHA Histoire en fête au Togo

Ville invitée **Lokossa (Bénin)** | Ville associée **Atakpamé (Togo)**

THÈME découvertes

CONFÉRENCES - DÉBATS - SPECTACLES
CARNIVAL - BOULEVARD CULINAIRE

www.festivals-aneho.com

AZIMUTS INFOS

Les microplastiques, pas fantastiques pour la santé humaine

Des poumons aux reins, et jusqu'au sang, on a retrouvé des microplastiques dans presque toutes les parties du corps humain. Si les scientifiques n'ont pas de certitudes jusqu'ici sur leurs impacts sur la santé, plusieurs spécialistes tirent la sonnette d'alarme.

Des microparticules de plastique (moins de 5 millimètres) ont été détectées dans l'air, dans l'eau, dans des aliments, des emballages, des textiles synthétiques, des pneus ou des cosmétiques. Chaque jour, les humains en ingèrent, en inhalent ou sont en contact par la peau avec eux.

"L'homme de 2024 contient des plastiques dans quasiment tous les organes de son corps (...) et ce sera encore pire probablement pour les enfants qui naîtront en 2040", a déclaré Fabienne Lagarde, chercheuse à l'Institut des molécules et matériaux du Mans, lors d'une récente audition par des parlementaires français.

Des scientifiques en ont trouvé ces dernières années dans les poumons, le cœur, le foie, les reins, ou encore dans le placenta et le sang.

Et des corrélations entre les microplastiques, voire les nanoplastiques (1.000 fois plus petits), et des effets sur la santé ont été pointées dans diverses études.

Parmi les dernières en date, une étude publiée en mars dans le New England Journal of Medicine montre une association entre l'accumulation de ces particules dans les vaisseaux sanguins avec un risque accru de crise cardiaque, d'AVC, voire de décès, chez certaines personnes atteintes d'athérosclérose, une maladie touchant les artères.

- Inconnues et dangers -

"Les recherches sur les microplastiques se multiplient et identifient des effets sur la santé très préoccupants. Une récente méta-analyse de 2.000 études animales, menée avec des collègues, a montré que les microplastiques semblent affecter la fertilité, être liés à un risque accru de cancer ou nuire à la santé respiratoire", expose à l'AFP le Pr Tracey Woodruff, de l'université de Californie.

Pour cette directrice d'un programme sur la santé reproductive et environnementale, ces données, ajoutées à "la découverte de microplastiques dans de nombreuses parties du corps, y compris le cerveau, les testicules, et même le fœtus via le placenta", constituent un "signal d'alarme".

A ce jour, une relation de cause à effet n'a pas pu être établie avec l'exposition humaine à ces cocktails complexes de polymères et d'additifs chimiques, auxquels peuvent s'ajouter des contaminants comme des bactéries ou encore des virus, par un effet "cheval de Troie".

Le plus souvent, les études préoccupantes ont été faites en laboratoire, parfois sur des cellules humaines, ou sur des modèles animaux.

Certains observateurs y voient une limite. Mais les études animales passées en revue portent "sur des systèmes biologiques très similaires à ceux de l'homme", et "des données animales sont utilisées depuis des décennies pour identifier les substances cancérigènes ou reprotoxiques", objecte le Pr Woodruff.

Sur l'impact des microplastiques, plusieurs inconnues demeurent sur le rôle de la forme, de la taille, du type de plastique ou d'additif.

- "Principe de précaution" -

Sur plus de 16.000 substances chimiques utilisées ou retrouvées dans des plastiques commercialisés, plus d'un quart présentent cependant des risques connus, selon une "coalition de scientifiques pour un traité efficace sur les plastiques".

Cela inclut "l'infertilité, l'obésité et des pathologies non transmissibles telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires, et de nombreux cancers", détaille une note qu'ils ont publiée cette année.

Le niveau d'exposition aux microplastiques reste, lui, incertain.

Un rapport choc de l'ONG WWF avait estimé, en 2019, qu'un humain ingère et inhale jusqu'à 5 grammes de plastique par semaine, l'équivalent d'une carte de crédit. Les résultats et la méthodologie ont été contestés, et divers travaux scientifiques ont évoqué ensuite des estimations moindres, ou très variables selon les régions du monde.

Les recherches sur les microplastiques et la santé, démarrées au début des années 2000, doivent continuer, mais incitent déjà à agir, selon plusieurs experts.

"Malgré la jeunesse de la thématique et les limites identifiées, des dangers liés à l'exposition orale et à l'inhalation sont là", a ainsi souligné Muriel Mercier-Bonin, directrice de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, lors de l'audition au Parlement français.

Gouvernements, régulateurs et fabricants ont un rôle clé à jouer, car "le plus important est de renforcer les mesures pour limiter la production et la pollution plastiques", selon Tracey Woodruff.

Individuellement, réduire son exposition est un "principe de précaution", pour plusieurs spécialistes.

Dans leurs conseils : éviter les bouteilles en plastique, ne pas réchauffer de nourriture dans du plastique, privilégier les vêtements en matières naturelles et ventiler son intérieur.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Service photographie
Roland OGOUNDE

Impression
Groupe de presse L'Union

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Tirage: 2500 exemplaires

Graphisme
Guillaume BOGLA

RELATIONS SOLIDES TOGO-BM/FMI

Le Togo, pays pilote de l'initiative "Fast Track Initiative pour le Genre"

*Le Togo, membre du Global Leaders for Development impact

Durant le mois d'octobre, les institutions de Bretton Wood et le Togo ont eu plusieurs contacts aussi bien à Lomé qu'à Washington, leur siège, et dont les résultats déjà visibles n'attendent que la concrétisation pour être complets. Les gouverneurs-pays du Fonds Monétaire International, FMI, et de la Banque Mondiale, BM, ont participé activement aux AG ordinaires annuelles des deux institutions financières mondiales d'où ils obtiennent le choix du Togo comme pays-pilote d'une importante initiative de lutte contre la pauvreté «Fast track initiative pour le genre» et comme membre du réseau des champions mondiaux pour l'impact de développement. Sans compter la confiance renouvelée des deux argentiers au pays avec un soutien permanent.

Eric J.

« J'ai eu une discussion avec le Président de la République sur les défis auxquels le Togo fait face ainsi que les autres pays de l'UEMOA. Le Fonds monétaire international (FMI) est toujours disponible, pour les aider », déclarait Abebe Aemro Selassie, le Directeur du département Afrique du (FMI) en mission au Togo au sortir d'une audience avec le Président de la République, Faure Gnassingbé le Vendredi dernier à Lomé.

La rencontre des deux personnalités intervient aux lendemains des Assemblées générales des institutions de Bretton Wood où Dr Sandra Ablamba JOHNSON, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République et Gouverneur du Togo près la Banque mondiale, à la tête d'une délégation ministérielle comprenant, entre autres, le ministre de l'économie et des finances, M. BARCOLA Essowé, et celui des Mines et des ressources énergétiques, M. Robert Koffi EKLO, a représenté les intérêts du Togo. Le Ministre Barcola étant le gouverneur-pays du FMI conformément aux dispositions institutionnelles et Dr Sandra JOHNSON, gouverneur-pays de la BM, poste qu'elle occupe de la seule discrétion du Chef de l'Etat, car, le ministère de la planification est reliée à la Présidence de la République.

Sécurité alimentaire, égalité et équité-genre, les marchés financiers mondiaux...

En l'occasion, Dr Sandra JOHNSON et la délégation qui l'accompagnait ont eu des rencontres avec Ousmane Diagana, le Vice-Président de la Banque mondiale pour la région de l'Afrique Ouest et du Centre, Sergio Pimenta, le Vice-Président de la Société financière internationale (SFI) pour l'Afrique, et participé à la Table ronde ministérielle pour la promotion des résultats rapides à forts impacts.

Avec la Banque mondiale, la délégation togolaise a discuté de l'initiative dénommée «Fast track initiative pour le genre» pour mettre fin à la pauvreté. « Pour la phase pilote de cette initiative, douze



(12) pays ont été sélectionnés au niveau mondial dont six (06) au niveau africain dont le Togo », informe-t-on. Une mission est attendue pour le mois de décembre à cet effet. En attendant, le Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique en Afrique Subsaharienne plus (SWEDD+), financé par la Banque mondiale à hauteur de 60 millions \$ va déjà porter les premiers projets en faveur des jeunes filles et femmes.

A la réunion des Gouverneurs du Groupe Afrique II, Sandra Ablamba Johnson et Essowé Barcola, ministre de l'Economie et des finances, ont été informés des résultats d'une étude sur la prise en compte de la vulnérabilité structurelle



dans les indicateurs de l'allocation des ressources de l'Association internationale de développement (IDA). « A cet effet, il est recommandé aux partenaires techniques et financiers d'utiliser l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (adopté par les nations unies) dans l'allocation des ressources aux pays partenaires afin de prendre en compte les spécificités desdits pays », fait-on savoir.

Le Togo, membre du Global Leaders for Development impact

A la table ronde ministérielle pour la Promotion des résultats rapides à forts impacts qui vise à approfondir le partenariat entre la Banque mondiale et ses clients, Sandra Ablamba JOHNSON a relevé les réformes en termes de facilitation des procédures et de diligence opérée par le Président de la Banque mondiale et qui ont permis au Togo d'accélérer l'exécution des projets et d'obtenir des résultats rapides dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'urgence pour la région des Savanes (PURS) dans le contexte des crises sécuritaire et climatique.

Elle a salué la proposition de renforcement des capacités des pays partenaires de Banque mondiale en matière d'exécution des projets. Toutefois, elle a émis le vœu de voir

ce programme de renforcement des capacités s'aligner sur les priorités nationales, conformément à la vision du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé à qui elle a rendu hommage mérité pour son implication personnelle dans le suivi des projets sur la base d'un tableau de bord.

Il est intéressant de relever que le Togo a été désigné comme membre du réseau des champions mondiaux pour l'impact de développement (Global Leaders for Development impact), une plateforme de valeur pour échanger sur les défis opérationnels,

partager les bonnes pratiques en matière de succès et explorer des pistes de solutions adaptées pour améliorer les capacités des clients de la Banque mondiale. « C'est un groupe restreint de réflexion, réservé aux ministres de certains pays (dont le Togo) qui ont des projets à fort impact, pour discuter des solutions pour en faire plus pour tous les membres de la banque », renseigne-t-on au ministère de la planification. D'où la question de la mise à disposition d'un enveloppe dédiée à la préparation de projets au lieu de demander aux Etats de le faire, ce qui permettra de gagner du temps.

Exploiter les performances du Togo dans le B-Ready

Avec Sergio Pimenta, Vice-Président de la Société financière internationale (SFI) pour l'Afrique, il a été question des projets en cours



dans les secteurs de la santé et du logement ainsi que les perspectives d'appui dans le secteur de l'agroalimentaire. Les échanges ont porté également sur la belle performance du Togo dans le rapport B-Ready qui a vu le pays occupé le premier rang en Afrique de l'ouest, et le troisième rang en Afrique subsaharienne.

Le département de la Banque mondiale chargé du rapport BUSINESS READY et la délégation togolaise ont mené des réflexions sur

l'approche à adopter par les partenaires tels que la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) pour exploiter la performance du Togo en matière de l'amélioration du climat des affaires afin de mobiliser davantage les investissements privés en faveur du pays. Le Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale a réaffirmé l'engagement du gouvernement à maintenir le cap des réformes.

CONSTRUCTION, EXPLOITATIONS MINIÈRES, ÉNERGIE, SANTÉ, INDUSTRIE CHIMIQUE ET PÉTROCHIMIQUE

L'arrêté de Gilbert Bawara pour ces secteurs d'activité dangereux

Late Pater

Au ministère de la réforme du service public, du travail et du dialogue social, on parle de nouvelles dispositions. Celles-ci fixent les conditions et mesures spécifiques de sécurité et santé dans des secteurs d'activité classés dangereux que sont la construction, les exploitations minières, l'énergie, la santé, les industries chimiques et pétrochimiques. Le ministre Gilbert Bawara a visé un avis du comité technique consultatif de sécurité et de santé au travail pour signer l'arrêté qui, en fait, complète des conditions générales déjà prescrites. Le texte date du 30 septembre 2024.

Pour les mesures de protection spécifique, les travailleurs de ces secteurs doivent être dotés d'équipements de protection individuelle appropriés et suffisants, adaptés aux risques associés au travail effectué et choisis en consultation avec les travailleurs et leurs représentants. Ces équipements sont fournis à l'état neuf et entretenus par l'employeur, sans frais pour les travailleurs. Si les moyens sont déployés pour appliquer cette disposition, les employeurs qui font supporter ces équipements par leurs salariés ne devront plus avoir de marge de manœuvre. Vivement !!

Les équipements de protection individuelle doivent aussi satisfaire aux normes qui favorisent l'élimination de tout danger ou la réduction des risques d'accident ou de problèmes de santé y compris l'exposition à des conditions défavorables. Des prescriptions minimales quant aux équipements à porter obligatoirement sur le lieu de travail doivent être éta-



Gilbert Bawara, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social

blies et diffusées au moyen d'une signalisation appropriée. En clair, l'équipement ne doit pas être un ornement ; il doit pouvoir jouer son rôle. C'est pourquoi les employeurs sont obligés de fournir aux travailleurs les informations, les explications et la formation nécessaires à l'utilisation, l'entretien, l'entreposage corrects de l'équipement de protection individuelle et son bon usage. Au mieux, précise l'arrêté, c'est une personne compétente connaissant parfaitement la nature du danger, les exigences et les caractéristiques de la protection nécessaire qui doit veiller au choix des équipements appropriés, qui sont ergonomiques, adaptés à chacun et bien ajustés ; à ce qu'ils soient convenablement entreposés, entretenus et remplacés avant la date d'expiration, s'il y a lieu, et désinfectés ou stérilisés à des intervalles appropriés si des raisons de santé l'exigent. Les employeurs doivent veiller à ce que les travailleurs soient suffisamment instruits des dangers existants et des mesures de prévention, de contrôle et de protection disponibles.

Maintenant, les travailleurs, eux sont tenus de faire bon usage et de prendre soin de l'équipement qui lui est confié ; d'examiner l'équipement avant chaque usage pour s'assurer qu'il est en bon état et qu'il est remplacé ou réparé gratuitement, en cas de besoin. De même, ils ne doivent pas laver, nettoyer ou conserver à leur domicile un équipement de protection susceptible d'être contaminé par des substances dangereuses pour la santé. L'équipement est prévu pour chaque danger susceptible d'exister sur le lieu de travail comme le stress thermique et le froid, l'exposition au bruit, le travail en hauteur, les substances dangereuses et les vibrations.

La formation, les informations et les instructions doivent être dispensées gratuitement dans une langue qui soit comprise du travailleur et suivant une périodicité définie en fonction des spécificités du secteur d'activité.

Ces mesures de protection feront l'objet d'un réexamen et, le cas échéant, d'une révision tous les trois ans.

.... Bon à savoir

Le portefeuille du Groupe de la Banque mondiale pour le Togo a connu une évolution considérable, passant de 295 millions de dollars US en 2017 à 1,21 milliards de dollars US en 2023. Le 23 Mai 2024, le Groupe de la Banque mondiale a endossé un nouveau Cadre de partenariat avec le Togo (en anglais Country Partnership Framework), d'un montant cumulé de plus de 600 millions de dollars.

Quant au FMI, il a approuvé un accord de 42 mois au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en faveur du Togo avec un financement 390 millions de dollars environ. Le pays attend un 2^e décaissement qui doit être approuvé par le Conseil d'administration en Décembre prochain, après un premier décaissement de 68,3 millions de dollars en Mars 2024.

L'APPUI DE L'UNICEF AU PROGRAMME PURS

Eau potable pour 20 000 personnes additionnelles dont 2500 élèves

Eric J.

Le Gouvernement du Togo avec l'appui de ses partenaires, travaille pour améliorer l'accès et faciliter l'assistance des personnes et communautés victimes des conséquences du débordement de la crise du Sahel. C'est ainsi que du 1 au 02 août, dans le cadre de la coordination de la réponse, un atelier a été tenu à Dapaong sous le lead de la Coordination générale du Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS) et avec la participation active de l'UNICEF.

Nutrition

Il faut dire que le Gouvernement du Togo à travers le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et avec l'appui de l'UNICEF a réalisé une recherche formative sur la diversité alimentaire des enfants dans les localités de Komboaloga haut, Nalogue, Lotogou et Korbongou. L'objectif est de construire une base de connaissances pour renforcer la stratégie de changement social et comportemental.

Ainsi, dans chaque village, 4 différents focus groupes (les mères d'enfants de 6 à 11 mois, les mères des enfants de 12 à 23 mois, les pères et les grand-mères) ont été réalisés. Ces focus groupes ont permis d'identifier des petites actions faisables notamment l'ajout des œufs, le petit poisson, le lait et les légumineuses dans l'alimentation des enfants pour améliorer la diversité alimentaire.

Pendant 14 jours, 56 mères d'enfants âgés de 6 à 23 mois ont enrichi l'alimentation de leurs enfants en y intégrant des œufs, du lait, du poisson ou des légumineuses (soja, arachide, haricot). Cette initiative a non seulement diversifié les régimes alimentaires

des enfants, mais a également informé les mères, les pères et les grand-mères de l'importance fondamentale de la diversité alimentaire pour le développement optimal des jeunes enfants. « Ces essais ont conduit à l'adoption de pratiques alimentaires améliorées au sein des communautés, entraînant des changements positifs dans les trajectoires nutritionnelles des enfants », indique le rapport de l'UNICEF.

Au niveau de la prévention de la malnutrition à travers la supplémentation SQLNS, 8 904 enfants de 6 à 18 mois dont 4 557 filles ont été touchés, 35 Responsables de formation sanitaire (dont 4 femmes) et 387 Agents de Santé Communautaire (80 femmes) ont été formés afin de poursuivre la mise en œuvre de cette approche pendant 6 mois. En ce qui concerne la prise en charge de l'émaciation sévère des enfants, on compte



1 359 enfants dont 762 filles; 38 593 personnes dont 3 898 hommes ont été sensibilisées sur l'alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant.

Eau, hygiène et assainissement

Durant la période de rapportage, le Gouvernement du Togo avec l'appui de l'UNICEF a accompagné les

communautés de 8 communes dans le cadre d'amélioration de l'accès aux services d'assainissement améliorés. On note l'accès à des services d'assainissement améliorés à 5 132 personnes additionnelles dont 2 463 enfants; 1 761 ménages vulnérables ont reçu et utilisent des kits d'hygiène dans le cadre de la promotion de l'hygiène y compris l'hygiène menstruelle au niveau communautaire. Il est annoncé le démarrage des travaux de construction d'infrastructures d'assainissement soit 18 blocs de latrines dans 8 écoles et 2 formations sanitaires au profit de 2 000 élèves dont 960 filles et 670 patients des centres de santé dans les préfectures de Tône, Cinkassé, Kpendjal et Kpendjal Ouest.

Pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable: 10 forages équipés de pompes hybrides capacité de stockage de 10 000 m3 sont en cours de réalisation. Elles bénéficieront à 10 écoles dont EPP Tamondjouré (Préf Cinkassé); CEG Sanbenfoan; Lycée Mandouri; EPP Natchabonga (Préf de Kpendjal); EPP Gnonnyartigou; EPP Kankanpiéni; EPP Kalokaloug; EPP Nadoungou G/C; CEG Malgbangou (Préf Kpendjal-Ouest). « 20 000 personnes additionnelles y compris 2500 élèves auront accès à une quantité suffisante d'eau potable pour leurs besoins alimentaires et domestiques lors de la finalisation des travaux », précise le rapport.

Éducation de l'enfant

Le 28 juin 2024, le Gouvernement du Togo a réceptionné un bâtiment scolaire composé de trois salles de classe, un bureau et magasin équipés à l'École Primaire Publique de Natonkpergou groupe B, dans la préfecture de Kpendjal. Cette infrastructure, construit avec l'appui de l'UNICEF, accueille près de 150 élèves depuis la rentrée scolaire, afin d'améliorer les conditions d'apprentissage en situation d'urgence dans la région des Savanes.

Le Gouvernement du Togo, avec l'appui de l'UNICEF, a renforcé les compétences des enseignants (67 enseignants dont 4 femmes) de la préfecture de Kpendjal Ouest en appui psychosocial pour les élèves des zones d'accueil des déplacés afin d'améliorer la qualité de l'offre éducative. Cette formation profitera à environ 51 389 élèves du primaire (23 229 filles) 19 383 élèves du secondaire (8 901 filles).

Afin d'améliorer l'encadrement des élèves des jardins d'enfants, du 8 au 17 juillet 2024, une formation sur la conception de jeux éducatifs a été organisée à Ogara, au profit de 30 éducateurs (22 femmes) de la préfecture de Kpendjal Ouest. Cette initiative, du Gouvernement du Togo soutenue par l'UNICEF, a permis de renforcer les compétences des éducateurs afin d'améliorer l'encadrement des enfants. « La formation bénéficiera à environ 1 216 élèves, dont 630 filles », renseigne-t-on.

Protection de l'enfant

Le Gouvernement du Togo avec l'appui de l'UNICEF a permis à 2 456 enfants, dont 1 211 filles, affectés par le débordement de la crise du Sahel, d'avoir accès à des services communautaires de santé mentale et de soutien psychosocial. Ce soutien dispensé à travers l'animation de 23 espaces amis des enfants dans les préfectures de Cinkassé, Kpendjal et Kpendjal Ouest a permis d'améliorer le bien-être émotionnel et renforcer la résilience des enfants face aux chocs.

A travers l'ONG Halsa International, les deux partenaires ont permis aux communautés affectées par le débordement de la crise du Sahel dans la région des savanes d'accéder à un canal sûr pour signaler les cas d'exploitation et d'abus sexuels. Cela a été réalisé grâce à l'extension de la ligne verte Allô 1011, au renforcement des capacités des acteurs communautaires, aux campagnes de sensibilisation, à la distribution de flyers, d'affiches, de T-shirts et de calendriers, à la diffusion de spots et à l'animation de huit émissions radiophoniques ainsi qu'à la création de grandes affiches de sensibilisation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, dans les préfectures de Tône, Kpendjal, Kpendjal-Ouest et Cinkassé. « 43 100 personnes, dont 22 781 femmes et 10 539 réfugiés ont eu accès à un canal sûr pour signaler les cas d'exploitation et d'abus sexuels. 75 % des cas signalés ont été pris en charge », rapporte-t-on.

Changement social et comportemental

En appui au gouvernement, l'agence onusienne au Togo, les agents de santé communautaires, relais communautaires et responsables de formations sanitaires, ont réalisé des sensibilisations dans les communautés de la région des Savanes afin de prévenir au niveau communautaire l'épidémie de Dengue. Ces sensibilisations ont permis de délivrer des informations sur les voies de transmission, les symptômes, les modes de prévention et les voies de référencement à 3 595 personnes dont 2 704 femmes. En outre pour soutenir les activités du Programme Elargi de Vaccination et la lutte contre les autres maladies à potentiel épidémiques, 12 émissions radios de sensibilisation ont été diffusées dans la région des savanes. Les messages clés véhiculés sont liés à l'engagement des communautés pour la vaccination de routine des enfants et les moyens efficaces de prévention contre les maladies à potentiel épidémiques comme la Dengue.

En soutien aux interventions du Gouvernement du Togo pour la promotion de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant et la lutte contre la malnutrition chronique, l'UNICEF a appuyé les activités de changement social et de comportement du 24 au 28 Juin 2024 dans les districts de Tandjoare, Oti, Oti Sud, Cinkassé et Tône. Ce suivi conjoint de la Nutrition et du SBC a permis d'évaluer le mode de fonctionnement de chacun des groupes de soutien. Les capacités de 100 femmes acteurs de changements de 10 groupes ont été renforcées sur l'identification des barrières individuelles et communautaires à l'adoption des bonnes pratiques nutritionnelles afin de transmettre à leurs pairs des informations vitales et opportunes sur la nutrition des enfants.

PROJET SWEDD+

Autonomisation des femmes et maintien des filles à l'école

F. Woussou

En dépit de défis importants, le Togo continue de renforcer son image en tant que promoteur de l'égal accès des femmes aux opportunités, notamment en matière d'éducation, d'entrepreneuriat et de postes de responsabilité. Selon un rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT), la part des femmes occupant des fonctions dirigeantes au Togo est de 70%, l'un des meilleurs de la sous-région ouest africaine. Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a d'ailleurs été félicité et distingué pour son engagement en faveur de la promotion de la femme et de l'équité et l'égalité genre. Les efforts se poursuivent pour maintenir le cap à travers des projets dans ce sens.

Le projet SWEDD+

En la matière, le projet SWEDD+, approuvé par le Conseil d'administration de la Banque mondiale le 29 septembre dernier, pour un montant total de 37,5 milliards FCFA pour le Togo en est une illustration. Il vise plus de 105 000 filles et jeunes femmes togolaises bénéficiaires directes, par le biais d'interventions au niveau communautaire. Un accent sera mis sur l'autonomisation économique des femmes et le maintien des filles à l'école dans la mise en œuvre du projet.

Le Projet d'autonomisation des femmes et dividende démographique en Afrique sub-saharienne (SWEDD+) pour le Togo (P17669) est un projet régional qui a pour principaux objectifs (i) d'augmenter l'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur accès aux services de santé repro-

ductive, infantile et maternelle de qualité afin d'accélérer la transition démographique et la capture du dividende démographique, (ii) de réduire les inégalités entre les sexes et (iii) d'améliorer la capacité des Etats dans la réalisation de leurs agendas politiques pour la capture du Dividende Démographique (DD) à travers le partage des connaissances et la coordination régionale.

Les bénéficiaires directs du Projet sont les adolescentes (filles de 10 à 19 ans) et les jeunes femmes jusqu'à l'âge de 24 ans. Les bénéficiaires indirects sont entre autres les enfants, la population active, les professionnels de la santé, les acteurs de l'éducation, les gouvernants, la société civile, les communautés à la base, les agents de santé communautaires (ASC) et les leaders religieux des communautés cibles des régions des Savanes, de la Kara et des Plateaux, régions d'intervention prioritaires du projet.

Les composantes

Lancé le 14 novembre 2023 à Lomé, SWEDD+ comporte 3 composantes :

Composante 1 : « Accroître l'autonomisation et l'inclusion sociale des femmes et des filles » (45 652 967 \$US soit 27 391 780 250 F CFA). Cette composante vise à accroître l'autonomisation des femmes et des adolescents en promouvant le changement social et comportemental, l'accès et le maintien des filles à l'école et le renforcement de leur autonomisation ; Composante 2 : « Améliorer la santé maternelle et l'accès universel aux soins » (15 832 975 \$US soit 9 499 785 000 F CFA). I



I s'agira d'« Améliorer la disponibilité des médicaments traceurs y compris les contraceptifs au niveau communautaire », de « Renforcer les initiatives nationales de réduction de la mortalité maternelle et néonatale », et d'« Améliorer la disponibilité des agents de santé reproductive dans les zones rurales et renforcer les pratiques sage-femmes et autres personnels impliqués ».

Pour la 3^e Composante, il est question de favoriser l'engagement et la capacité d'élaboration des politiques liées au Dividende démographique et la mise en œuvre de projets. Il s'agit de « Renforcer le plaidoyer et l'engagement politique sur SRMNIN et l'autonomisation de la femme au niveau national », « Renforcer la capacité d'élaboration des politiques, le S&E liés à la question du dividende démographique », et « Renforcer les capacités de mise en œuvre du Projet ».

Au gouvernement, on affirme que le projet s'inscrit dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2020-2025, en son axe 1 qui vise à « renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et garantir la paix » avec des ambitions telles que : « Offrir une identité et ga-

rantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous » et « mettre en place la couverture santé universelle ». D'autres part, ce projet contribuera à l'opérationnalisation des documents normatifs (Politique de santé de la reproduction 2017, Stratégie de santé génésique, santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, Plan d'Action National Budgétisé de PF 2017-2022 etc.).

Par ailleurs, le SWEDD+ vient soutenir les programmes et projets en cours au pays notamment le programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né « WEZOU », la subvention de la césarienne, le projet Services des santé essentiels de qualité pour une couverture sanitaire universelle (SSEQCU), le programme national de lutte contre les grossesses et mariages chez les adolescentes en milieu scolaire et extra-scolaire (PNLGMA), programme d'excellence académique et leadership des filles et les projets d'inclusion sociale et financière et le programme des filets sociaux et d'emplois des jeunes.

COMMERCE

Novembre, le mois des soldes dans les boutiques en ligne et physique

Avec l'arrivée du mois de novembre, le Togo entre dans une période particulièrement attendue par les consommateurs : celle des soldes et promotions. Boutiques en ligne et commerces physiques se lancent dans la course aux rabais, offrant des réductions significatives sur une large gamme de produits, des vêtements aux appareils électroniques en passant par les produits de beauté. Cet engouement marque aussi un tournant vers l'essor du commerce en ligne, désormais adopté par une

grande partie de la population togolaise.

Soldes : un événement qui attire de plus en plus de Togolais

Pour de nombreux Togolais, le mois de novembre est devenu synonyme de bonnes affaires. Les enseignes multiplient les réductions, allant de 10 % jusqu'à 70 % dans certains cas. « C'est une période où nous faisons des économies considérables », explique Sara, une cliente rencontrée dans une boutique. « J'ai pu

acheter deux paires de chaussures de marque pour le prix d'une seule, ce qui est idéal pour les cadeaux de fin d'année. »

Le commerce en ligne connaît également une forte hausse en cette période de soldes. Sur des plateformes populaires comme E-Togo et Jumia, les clients affluent pour profiter des offres sans se déplacer. Fabrice, un habitué des achats en ligne, témoigne : « Les soldes en ligne sont très pratiques. J'évite les longues files d'attente et je fais mes achats en quel-

ques clics depuis chez moi. Avec les livraisons qui sont de plus en plus rapides, c'est très avantageux. »

Pour certains commerçants, l'essor du e-commerce est un signe de modernisation. Koffi, propriétaire d'une boutique de vêtements à Lomé, a récemment lancé sa propre boutique en ligne et observe les changements : « Le mois de novembre attire toujours du monde, mais avec notre site internet, nous atteignons

(suite à la page 6)

FOOTBALL/ÉLIMINATOIRES CHAN 2024/

Les Éperviers Locaux arrachent le nul (1-1) à Abidjan et se qualifient pour le dernier tour

Les Éperviers Locaux du Togo ont assuré leur qualification pour le second et dernier tour des éliminatoires du CHAN 2024 en arrachant un match nul (1-1) contre le Bénin ce samedi 2 novembre à Abidjan.

Hervé A.

Après leur victoire 2-0 à l'aller à Lomé, ce résultat leur permet de remporter la confrontation avec un score cumulé de 3-1. Ils affronteront désormais le Niger, demi-finaliste de la dernière édition du CHAN, dans un duel qui s'annonce disputé et décisif pour la qualification.

Dès les premières minutes, le Togo impose son rythme. Kokou Klouko ouvre le score à la 47^e minute, offrant aux Éperviers une avance rapide et mettant la pression sur le Bénin. Cet avantage, les togolais vont le conserver jusqu'à la mi-temps grâce à une défense solide et une maîtrise tactique.

Alors que le Togo semblait en passe de s'imposer une nouvelle fois, le Bénin parvient à égaliser à la 90^e minute suite à une erreur défensive des togolais. Malgré cette égalisation tardive, les Éperviers gardent leur qualification en poche, grâce à l'avantage accumulé sur l'ensemble des deux matchs (3-1).

À l'issue du match, le sélectionneur Kader Coubadja s'est montré satisfait de la performance de son équipe et de la

qualification obtenue : "La mission est accomplie : l'objectif était de se qualifier, et c'est chose faite.

Je tiens à féliciter mes joueurs qui ont tout donné pour résister, sachant que c'était émotionnellement difficile. Le plan de jeu que nous avions prévu a fonctionné : marquer tôt pour déstabiliser et décourager l'adversaire. Heureusement, cela a marché en notre faveur".

"L'objectif est atteint, c'était d'être qualifiés. On est contents. Au match aller on a fait une belle prestation. Aujourd'hui on est très loin de notre standard, mais c'est le foot. Je savais qu'on pouvait faire quelque chose ici", lance-t-il en conférence de presse.

"Je voudrais donc féliciter mes joueurs qui ont tout fait pour exister sachant que c'était difficile émotionnellement. Je dirai donc que le plan de jeu qu'on avait prévu a marché. C'était de pouvoir marquer tôt pour assommer l'adversaire".

Désormais, les Éperviers vont entamer les préparations du dernier tour des éliminatoires. Ils affronteront en décembre les Menas du Niger qui ont participé à la dernière édition du CHAN en Algérie.



TAEKWONDO/

Henoc Boyodi, nouveau président de la Fédération Togolaise de Taekwondo

Après douze ans à la présidence de la Fédération Togolaise de Taekwondo (FTTKD), Dr Frank Eyii Klutse cède la place à Henoc Boyodi, élu le dimanche 27 octobre lors de l'Assemblée Générale Elective qui s'est tenue à Lomé.

Ancien Directeur Technique National de la FTTKD et Ceinture Noire 6e Dan, Henoc Boyodi prend désormais la tête de la fédération pour un mandat de quatre ans. Cette assemblée, qui devait débiter à 9h, a finalement commencé à 13h, en raison de tensions marquées par des tentatives de blocage.

Dr Frank Eyii Klutse raconte cette journée mouvementée : "C'est un sentiment de libération, mais aussi de joie. Nous avons traversé des moments difficiles dès le matin. Certains membres dissidents, opposés à la tenue de l'Assemblée Générale, sont même allés jusqu'à me séquestrer. Heureusement, les forces de l'ordre ont pu nous assister, ce qui a permis de tenir cette assemblée."

Une fois les tensions apaisées, les délégués ont pu enfin se réunir sous la supervision d'un huissier de justice. Le programme a suivi son cours, avec la lecture et l'approbation des rapports d'activité et financier de l'ancienne équipe. Après la certification des comptes par un commissaire, le bureau sortant a annoncé sa démission.

Deux listes de candidats étaient initialement en lice : celle de Henoc Boyodi, nommée La Maturité, et celle de Komlan Adjinou, intitulée Nouvel Horizon. Cependant, Komlan Adjinou s'est retiré de la course avant le scrutin. Ainsi, la liste La Maturité de Henoc Boyodi a été élue par 34 voix sur les 38 votants présents.

À l'annonce de sa victoire, Henoc

Boyodi a exprimé sa satisfaction et sa volonté de rassembler. "Je suis vraiment heureux. Ils ne seront pas déçus. Nous allons travailler même avec ceux qui étaient opposés à nous. Je vais les inviter pour qu'on œuvre ensemble au développement du Taekwondo. J'ai commencé les arts martiaux dans les années 70, et nous avons beaucoup fait pour les pratiquants, même si certains n'ont pas compris nos intentions. Le Taekwondo togolais a beaucoup évolué, et nous devons continuer dans cette dynamique."

Le nouveau bureau exécutif compte, en plus du président, quatre nouveaux membres : Kondo Ollanlo en tant que deuxième vice-président, Sylvestre Koliko comme secrétaire général adjoint, Cossivi

Torihossou au poste de trésorier général adjoint, et Kosi Kagla en tant que membre ordinaire.

Dr Frank Eyii Klutse, le président sortant, se réjouit de ce passage de flambeau : "Je suis content que nous ayons pu former un nouveau bureau composé de neuf membres compétents pour poursuivre le travail amorcé depuis 2021. Nous sommes là pour les soutenir si besoin. J'espère qu'ils vont vraiment contribuer à l'essor du Taekwondo, en poursuivant l'élan que nous avons initié depuis des années."

Ce nouveau bureau exécutif de la FTTKD entame donc un mandat de quatre ans avec pour ambition de renforcer l'unité au sein de la fédération et d'assurer la croissance continue de cette discipline au Togo.

BREVES

Les CNO seront habillés par la Chine

Belle prise pour l'ACNO. L'Association des comités nationaux olympiques a profité de son assemblée générale annuelle, la semaine passée à Cascais, au Portugal, pour signer un contrat de partenariat avec l'équipementier chinois Peak Sport. Il couvre les huit prochaines années, jusqu'aux Jeux de Brisbane en 2032. Valeur annoncée : 7,1 millions de dollars.

En vertu de cet accord en nature, tous les comités nationaux olympiques ayant présenté six athlètes ou moins aux Jeux de Paris 2024 - ils étaient au nombre de 72 - pourront recevoir gratuitement des tenues fournies par Peak Sport pour tous les événements olympiques jusqu'en 2032, soit les Jeux de Milan-Cortina 2026, Los Angeles 2028, les Alpes françaises 2030 et Brisbane 2032, mais aussi les Jeux de la Jeunesse au cours de la même période.

Ces mêmes comités nationaux olympiques pourront également acheter des tenues fabriquées par la marque chinoise à un tarif réduit pour leurs compétitions multisports au niveau continental. Enfin, l'accord prévoit la fourniture par Peak Sport des tenues officielles du personnel de l'ACNO et des membres du comité exécutif, soit une soixantaine de personnes.

Infantino veut aider la Chine

Gianni Infantino ne s'en cache pas : le football mondial en général, et la FIFA en particulier, ne peuvent pas ignorer la Chine. Présent la semaine passée à Shanghai à l'occasion de la signature d'un contrat de partenariat pour la Coupe du Monde des clubs 2025 avec le groupe chinois Hisense, le dirigeant italo-suisse a confié à l'agence de presse Xinhua qu'il espérait voir la Chine jouer un rôle majeur dans le développement du football à l'échelle planétaire.

"La Chine regorge de talents, nous devons les trouver et les faire grandir pour que la Chine puisse rivaliser au plus haut niveau dans le football masculin, le football féminin, le football de club et le football d'équipe nationale. Je veux travailler avec la Chine pour l'amener au sommet du monde."

Comment ? Gianni Infantino a évoqué quelques pistes : l'envoi d'entraîneurs, d'instructeurs et d'experts de l'arbitrage, l'organisation de cours. "Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider au développement du football chinois", a-t-il poursuivi. Xinhua rappelle que la FIFA et la Fédération chinoise de football (CFA) se sont associées dès l'année 2019 pour lancer une Super Ligue nationale des jeunes (NYSL). L'instance internationale participe également au financement de plusieurs compétitions de clubs en Chine, dont la CFA Cup.

Les trophées célèbrent la nouveauté

L'exercice est devenu un rituel. Toujours attendu, parfois surprenant. L'Association des comités nationaux olympiques (ACNO) a profité de son assemblée générale annuelle, organisée cette semaine à Cascais, au Portugal, pour dérouler le tapis rouge, allumer les projecteurs et décerner ses trophées. Année olympique oblige, ils ont distingué les meilleurs athlètes et équipes des Jeux de Paris 2024. Pas facile de choisir.

Mais l'instance a opté mercredi 30 octobre pour la nouveauté. Elle a célébré, chez les athlètes individuels, deux sprinteurs ayant apporté à leur pays respectif la première médaille d'or de son histoire : Julien Alfred (100 m) pour Sainte-Lucie (photo ci-dessus), et Leslie Tebogo (200 m) pour le Botswana. Rien à redire. Pour le reste, le palmarès des trophées de l'ACNO fait plutôt la part belle à l'Europe, avec les victoires de l'équipe italienne féminine de volley-ball et de la sélection danoise masculine de handball dans la catégorie des sports collectifs, le succès de la Grande-Bretagne en cyclisme sur piste dans celle de la meilleure équipe féminine dans un sport individuel, et enfin le trophée remis aux Autrichiens Lara Vadlau et Lukas Mähr, spécialistes du Dinghy (voile), dans la catégorie de la meilleure équipe mixte dans un sport individuel.

Le Japon a sauvé l'honneur de l'Asie étant récompensé pour son équipe masculine de gymnastique. Un trophée spécial a été remis, pour l'ensemble de leur carrière, au pongiste chinois Ma Long et à la kayakiste néo-zélandaise Lisa Carrington. Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a été appelé sur la scène pour recevoir le trophée de CNO exceptionnel. Les CNO de Sainte-Lucie, de la Dominique, du Guatemala et du Botswana ont été distingués pour leur "percée" très remarquée aux Jeux de Paris 2024. Enfin, l'ACNO a distingué l'Américaine Anita DeFrantz pour sa contribution au mouvement olympique.

World Boxing gagne encore du terrain

World Boxing grignote du terrain. La nouvelle instance internationale de la boxe, lancée en avril 2023 comme une alternative à l'IBA, annonce avoir intégré sept nouvelles fédérations nationales. Elles viennent d'Andorre, de Belgique, d'Irak, de Lituanie, de Madagascar, du Kirgystan et de Thaïlande. Avec ces nouvelles recrues, World Boxing compte désormais 51 pays membres. Madagascar est la troisième nation africaine à adhérer, après le Nigeria et l'Algérie. L'Irak est le premier pays arabe à devenir membre. L'ajout de l'Association de boxe thaïlandaise pourrait en appeler d'autres sur le continent asiatique, son président, Pichai Chunchavajira, étant également à la tête de la Confédération asiatique de boxe. L'instance rappelle que l'annonce des sept nouveaux membres intervient la même semaine où elle organise ses premiers championnats du monde, réservés aux jeunes boxeurs et boxeuses (moins de 19 ans). Ils se tiennent depuis le 26 octobre (jusqu'au 2 novembre) au Pueblo Convention Centre, dans le Colorado (États-Unis). La compétition sera suivie, dimanche 3 novembre, par le deuxième congrès annuel de World Boxing.

FOOTBALL

La FIFA salue la décision de l'IFAB concernant les remplacements permanents pour commotion

Les groupes consultatifs Technique et Football de l'International Football Association Board (IFAB) ont tenu aujourd'hui une réunion en ligne sous la direction de Patrick Nelson, directeur général de la Fédération Nord-Irlandaise de Football. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour, en particulier les essais approuvés lors de l'assemblée générale annuelle de l'IFAB en mars dernier visant à améliorer les comportements dans le football.

Après un aperçu des modifications des Lois du Jeu entrées en vigueur au 1er juillet 2024 et la présentation d'une possible clarification à apporter en vue de l'édition 2025/26, les membres des groupes consultatifs ont passé en revue les premières données collectées dans le cadre des essais concernant les ballons conservés trop longtemps à la main par les gardiens dans le cours du jeu.

Ils ont également abordé la récente mise en place d'un périmètre réservé aux capitaines autour de l'arbitre dans certaines situations afin d'éviter que celui-ci soit pris à partie. Les nouvelles directives émises en juillet 2024 leur ont été rappelées, de même que leur mise en œuvre lors des Tournois Olympiques de Football.

Si cette approche a bénéficié d'un très bon accueil au plus haut niveau du football, les groupes consultatifs ont noté que son succès devait également au respect des directives par les organisateurs de compétitions, à une communication



claire et à une bonne collaboration de tous les acteurs.

Un point a par ailleurs été fait sur les essais entourant les annonces publiques après les analyses et longues vérifications effectuées dans le cadre de l'assistance vidéo à l'arbitrage, mais aussi sur le déploiement par la FIFA du soutien vidéo, qui a été mis à l'essai avec réus-

site à la Coupe du Monde Féminine U-20 de la FIFA™ en Colombie et fait actuellement l'objet d'autres tests pendant la Coupe du Monde Féminine U-17 de la FIFA™ en République dominicaine.

La FIFA a en outre présenté sa campagne internationale de sensibilisation aux commotions cérébrales, baptisée Suspecter et protéger : aucun match ne

mérite que l'on joue avec sa santé, qui a été lancée en septembre dernier en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé et a déjà été mise en œuvre par des associations membres de toutes les confédérations.

La FIFA et l'Organisation mondiale de la Santé lancent une campagne internationale de sensibilisation aux commotions cérébrales

Parmi les autres thèmes abordés figuraient les essais impliquant le port de caméras corporelles par des arbitres de football de base en Angleterre, ainsi que les évolutions concernant la détection automatisée du hors-jeu et les tests en cours sur le hors-jeu.

La prochaine rencontre organisée par l'IFAB sera la séance de travail annuelle, le 2 décembre à Londres, qui permettra d'aborder l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle prévue en mars 2025 à Belfast.

RECOURVEMENT DES IMPÔTS ET TAXES

Ça va se durcir avec de nouvelles mesures en 2025-2026

Late Pater

2025-2026, c'est la période que couvre le plan de mobilisation des recettes élaboré avec l'aide des services du Fonds monétaire international (FMI) à l'occasion du nouveau programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) 2024-2027. En français facile, cela veut dire que, comme à l'international, ce n'est plus aussi facile de capter les ressources à cause de l'inflation, du durcissement des conditions financières, de la perturbation des chaînes d'approvisionnement et des tensions géopolitiques, on va serrer les vis à l'intérieur pour collecter le maximum. Et vu qu'à ce niveau, il n'y a que les taxes et impôts, l'Office togolais des recettes (OTR) fonce sur les contribuables : individus et petites entreprises. Lui qui s'est déjà prescrit d'accroître la pression fiscale de 0,5% du produit intérieur brut (PIB) par an, en la faisant passer à 15,3% en 2025, 15,8% en 2026 et 16,3% en 2027. Le plan de mobilisation des recettes 2025-2026 va aider à mobiliser des ressources de 39,5 milliards de francs Cfa en 2025 et 38,8 milliards en 2026, dit-on.

Aujourd'hui, les recettes fiscales sont attendues à 1 010,3 milliards de francs Cfa en 2025 et 1 284,8 milliards en 2027 ; les recettes non fiscales à 70,5 milliards en 2025 et 74,8 milliards en 2027. Alors, il y a de nouvelles mesures de mobilisation des recettes que sont la hausse des taux et l'extension des droits d'accises à d'autres produits ; la rationalisation des exonérations de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les produits jugés régressifs au motif que l'analyse de la consommation des ménages a plutôt révélé que l'exonération de ces produits profite plus aux riches qu'aux pauvres ; la réduction des abattements sur les véhicules utilitaires, machines, matériels et engins de BTP neufs et la rationalisation des exonérations de TVA et de PNS (prélèvement national de solidarité) liées aux importations de véhicules, machines, matériels et engins de BTP d'au plus cinq ans d'âge ; la taxation des gains versés aux parieurs ; l'instauration d'une taxe spéciale sur les télécommunications à la charge des opérateurs. Au total, **huit (8) mesures de politique fiscale** : instaurer des droits d'accises de 15% sur les marbres, les lingots d'or et les pierres précieuses ; instaurer une taxation spécifique sur le tabac en sus de la taxation ad valorem existante – 15 francs par bâton de cigarette et 2 000 francs par cigare et cigarillo ; supprimer les exonérations de TVA sur les produits de grande consommation qui apparaissent comme étant régressifs – cas des œufs, de la pomme de terre, de certains légumes (carottes, salade, petits pois) et de certains produits de la mer (chinchard, conserves de poisson notamment) ; hausse à 10% du taux des droits d'accises sur les véhicules de tourisme à moteur d'occasion ; augmentation du taux des droits d'accises à 10% sur les boissons non alcoolisées sucrées ; revue à la baisse (80%) de l'abattement sur les véhicules utilitaires neufs et engins BTP et suppression des exonérations de TVA et PNS ; taxation des gains versés aux parieurs au taux de 5% ; et taxe spéciale sur les

télécoms au taux de 5%. Ces mesures de politique fiscale proposées devraient générer des recettes de 27,1 milliards de francs Cfa en 2025 et 20,4 milliards en 2026, soit respectivement 0,41% et 0,28% du PIB nominal, selon les rédacteurs du plan de mobilisation.

Indubitablement, le consommateur final va encore ressentir tout ceci. Car lorsqu'on applique une rationalisation des exonérations (langage diplomatique d'une suppression) à un opérateur, celui-ci va la faire supporter par le plus fragile de la chaîne. Pour la taxe de 5% sur les gains versés aux parieurs, le gouvernement l'avait prévu pour 2024, puis retiré après la discussion parlementaire mais, là, elle revient bel et bien.

Toujours pour plus de ressources fiscales en 2025-2026, il y aura **cinq (5) mesures d'administration fiscale** qui devront rapporter 10,945 milliards de francs Cfa en 2025 et 16,854 milliards en 2026. Ici, au plan de la fiscalité intérieure, on prévoit de s'attaquer aux contribuables non assujettis qui facturent la TVA sans la déclarer ; aux agents économiques assujettis à l'impôt sur les sociétés, réalisant des opérations d'exportation ou d'importation et qui n'ont payé aucun impôt sur les revenus ; aux contribuables assujettis à l'impôt sur les sociétés qui déclarent des chiffres d'affaires présentant des écarts importants avec les informations de recouvrement ; aux contribuables qui présentent des défaillances déclaratives ou des intermittences dans les déclarations. On attend aussi de récupérer des millions de francs Cfa en exploitant les données des enquêtes foncières achevées dans trois communes en 2023 et deux communes en 2024 et à poursuivre dans huit communes en 2025 (637 millions attendus en 2026 dans Agoè 1 et Agoè 2). Ça s'appelle **impôts fonciers**. De même, on prévoit d'accroître le pourcentage de recouvrement des créances en souffrance et avoir au moins 4,8 milliards de francs Cfa en 2025 et 13,2 milliards en 2026. Comme actions, il y aura l'instruction des dossiers en contentieux pour accélérer les recouvrements, l'opérationnalisation des organes administratifs de recours, l'interdiction de l'enlèvement des marchandises au cordon douanier pour les redevables de RAR (restes à recouvrer) n'ayant pris aucun engagement de règlement, la mise en place d'un cadre de recouvrement (conjoint Impôt/Trésor) des RAR des cocontractants de l'Etat. Par ailleurs, on va davantage lutter contre la sous-évaluation des marchandises au cordon douanier – cela a commencé pour 5 groupes de produits (tissus, riz, sucre, pâtes alimentaires et tabac) en juin 2020, puis étendu à d'autres produits et bureaux de douanes jusqu'à 21 groupes de produits en 2024, et se poursuivra avec 7 groupes de produits en 2025 et 5 en 2026. La dernière cible concerne ces entreprises qui déclarent importer du DDO (Distilled Diesel Oil) en lieu et place du gas-oil, le DDO étant taxé au taux de droit de douane de 5% contre 10% pour le gas-oil. Cette fraude engendre des pertes de recettes portant sur le droit de douane et sur la TVA estimées à 767,6 millions en 2025, selon le document parcouru par L'UNION.

En ce qui concerne les **quatre (4)**



Siège de l'Office Togolais des Recettes (OTR)

mesures de recettes non fiscales proposées, il s'agira de réviser les contrats d'occupation du patrimoine immobilier de l'Etat ; de recouvrer les nouvelles recettes de services ; de renforcer les moyens de mobilisation des dividendes des entreprises dans lesquelles l'Etat détient une participation ; et de recouvrer les créances issues des décisions de justice (condamnations, amendes, saisies et confiscations). Bon à savoir, l'Etat n'est pas seulement locataire, il loue aussi des parcelles de terrain, des bâtiments administratifs ou industriels aux sociétés ou individus qui en font la demande. Seulement, un petit contrôle a révélé plusieurs insuffisances relatives à la difficulté de révision des loyers, la signature des contrats par des autorités non habilitées, la cession des parcelles du domaine public sans classement, la jouissance sans con-

trat des biens immobiliers de l'Etat, la non-application des clauses de révision des loyers à la hausse, la non-uniformisation des prix des loyers au mètre carré dans une même zone. D'où la révision des contrats annoncée, qui va faire gagner 239,6 millions en 2025 et 430,6 millions en 2026. On a aussi fouiné dans diverses administrations publiques pour trouver des niches de recettes de services. Par exemple, certaines recettes de services sont réalisées mais ne sont pas systématiquement déclarées et reversées au Trésor public ou bien la plupart des recettes recouvrées ne sont pas formalisées. Ensuite, le travail a consisté à identifier les prestations payantes existantes et les prestations pouvant être tarifées (payantes) ; ce potentiel s'élève à 415 millions en 2025 et 353 millions en 2026. Puis, il y a 780 millions en 2025 et 803 millions en

2026 de plus à aller arracher comme dividendes des entreprises dans lesquelles l'Etat détient une participation car actuellement, les versements directs de dividendes au Trésor public sont faits sans la transmission systématique des résolutions des conseils d'administration qui devrait permettre de connaître les décisions prises par chaque société d'Etat, vérifier la conformité des dividendes et permettre au Trésor de mener les recouvrements.

Il est prévu de réaliser deux évaluations (évaluation à mi-parcours et évaluation finale) pour le suivi de ce plan de mobilisation des recettes. Les réformes entreprises ont toujours placé, en première ligne, l'élargissement de l'assiette fiscale au Togo.

En rappel, plusieurs faiblesses sont ressorties dans l'analyse du système de collecte des recettes : faible fiscalisation du secteur informel ; concentration des impôts sur un nombre limité de contribuables ; faible intégrité du registre des contribuables surtout dans les segments inférieurs (doublons et inactifs) ; faible mobilisation des impôts fonciers (0,04% du PIB en 2017) et des accises non pétrolières (0,4% du PIB) ; sous performance de l'outil d'analyse risque douanier ; absence d'un logiciel automatisé d'évaluation des risques pour le traitement des demandes de remboursement des crédits de TVA ; faible attractivité de la fiscalité appliquée par le Togo pour les développeurs des zones industrielles par rapport

aux pays voisins notamment le Benin ; le système fiscal de l'imposition des revenus d'affaires et des bénéfices favorise la fragmentation de l'activité économique et défavorise les sociétés par rapport aux entreprises personne physique ; l'efficacité de l'impôt sur les sociétés est limitée par la prolifération des régimes incitatifs ; les zones franches présentent des risques notables en raison de leur définition large et des avantages octroyés ; les exonérations d'impôt sur les sociétés se révèlent être un mécanisme incitatif régressif, contrairement aux crédits d'impôt ; la concentration dans la collecte de la TVA auprès des entreprises assujetties est très forte ; les exonérations de TVA favorisent l'importation à la production locale et réduisent la protection des petits producteurs agricoles et les efforts en matière d'autosuffisance alimentaire ; les exonérations de TVA sont un instrument coûteux et peu efficace pour soutenir les ménages vulnérables ; la politique d'exonération pourrait être améliorée en supprimant les exonérations identifiées comme étant régressives ; inexistence d'une taxation spécifique sur le tabac ; insuffisance de taxation des produits des droits d'accises ; l'abattement sur la valeur en douane des véhicules diminuant avec leur âge n'est pas la mesure la plus adaptée à l'objectif visé ; le potentiel de la taxation du e-commerce n'est pas exploité.

ENVIRONNEMENT MARIN

Annonce de matériels pour la surveillance

Fin octobre, un avis est rendu public, annonçant l'intention du gouvernement togolais d'utiliser une partie du financement (en don) de la Banque africaine de développement, dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (Phase 2) et de protection côtière, pour payer des marchés d'acquisition de matériels informatiques et de matériels électroniques de surveillance de l'environnement marin.

Au Togo, l'environnement marin a trait à son littoral ou à sa côte atlantique. Une loi relative à l'aménagement, à la protection et à la mise en valeur du littoral togolais existe. Elle

a été initiée à la suite du surpeuplement qui entraîne une occupation anarchique et illégale de cet espace, avec un risque très élevé de pollution pouvant affecter les zones sensibles et le milieu marin. En plus de l'idée de favoriser le développement de l'économie bleue et permettre au pays de contribuer à l'atteinte des objectifs du développement durable à l'horizon 2030 et à la mise en œuvre de la décennie des océans (2021-2030) préconisée par les Nations Unies. Un schéma directeur d'aménagement du littoral a prévu, comme actions, la détermination des orientations, des règles et des objec-

tifs généraux à atteindre en matière d'aménagement, de protection, de mise en valeur et de conservation du littoral. Le rivage de mer du Togo est un territoire partagé entre les communes du Golfe 1, 4 et 6 et celles des Lacs 1 et 3. Le littoral comprend, en plus du rivage de mer, les embouchures des cours d'eau communiquant avec la mer et les zones humides en contact direct avec la mer ou dont le prolongement se jette dans la mer.

A noter que trois (3) stations météo marines sont implantées le long du littoral (non loin d'Aflao ; en face de l'hôtel Sarakawa, à Blue Turtle bay ; et à Kpémé). Ces instruments servent d'ob-

servation des paramètres océaniques et météo utiles aux prévisions d'aléas sur le littoral togolais. L'Etat confie aussi aux laboratoires de recherche scientifique des études et projets nécessitant une expertise dans le domaine marin et côtier. Il apporte également son appui aux instituts et écoles créés à cet effet, notamment l'Institut des métiers de mer à l'Université de Lomé et une filière en licence professionnelle en océanographie et application à l'Université de Kara. Pour le développement de l'économie bleue, il est élaboré un avant-projet de décret portant création du Centre de recherche marine.

COMMERCE

Novembre, le mois des soldes dans les boutiques en ligne et physique

(suite de la page 4)

aussi les clients des régions éloignées. Cela a augmenté notre chiffre d'affaires de 25 % depuis le début des soldes.»

Les commerçants rivalisent de créativité pour attirer les clients : certains offrent des remises progressives, d'autres mettent en avant des packs promotionnels, tandis que quelques boutiques permettent des achats en plusieurs fois sans frais. «Nous organisons des 'ventes flash' où chaque heure, des articles différents sont proposés avec de fortes réductions,» explique Akouavi, responsable marketing d'une boutique de cosmétiques en ligne. «Cela permet aux clients de rester connectés à notre plateforme tout au long de la journée.»

Des challenges pour les

petites boutiques

Si les soldes sont bénéfiques pour la plupart des commerçants, certains propriétaires de petites boutiques ressentent la pression de cette concurrence intense. Rodrigue, qui tient un magasin de prêt-à-porter dans le quartier d'Adidogomé, explique : «Les grosses enseignes peuvent offrir des rabais incroyables grâce à leur stock important, mais pour nous, c'est plus difficile. Nous faisons de notre mieux pour proposer des promotions sans que cela n'impacte trop notre marge.»

Néanmoins, de nombreux petits commerçants s'adaptent en diversifiant leurs offres et en utilisant les réseaux sociaux pour toucher un plus large public.

Un engouement pour les fêtes de fin d'année

Cette frénésie de soldes en novembre est aussi une préparation pour les fêtes de fin d'année. Les consommateurs y voient une opportunité de commencer leurs achats de Noël et de fin d'année à des prix avantageux. Pour Karine, mère de deux enfants, c'est une période stratégique : «Je préfère acheter les cadeaux maintenant. Avec les promotions de novembre, j'arrive à trouver de beaux jouets et vêtements pour mes enfants à des prix raisonnables. Cela me permet de mieux gérer le budget pour les fêtes.»

Cette période de soldes est également bénéfique pour l'économie locale. La consommation accrue permet de soutenir les entreprises, grandes ou petites, et d'encourager le dynamisme du marché intérieur. Les soldes de novembre créent une sy-



nergie positive. Les boutiques écoulent leurs stocks, les clients bénéficient de réductions, et l'économie reste active avant les fêtes. Avec des consommateurs de plus en plus tournés vers le digital, les soldes de novembre marquent ainsi une nouvelle ère où commerce en ligne et boutique physique cohabitent pour offrir aux Togolais des opportunités d'achat accessibles, pratiques et économiques.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Les établissements scolaires tenus de désigner des points focaux

Dans une nouvelle initiative visant à renforcer la sécurité et le bien-être des élèves togolais, le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire a émis la Note de Service N°029/12024/MEPS/CAB. Cette directive ordonne aux chefs d'établissements du primaire et du secondaire, publics et privés, de désigner un point focal chargé de la prévention et de la lutte contre les violences à caractère sexuel.

Etonam Sossou

Cette note, qui s'inscrit dans la décision n°299/2024MEPS/CAB/SG du 30 octobre 2024, marque une étape importante dans les efforts du Togo pour rendre le milieu scolaire plus sûr et protecteur envers les élèves. Elle demande que chaque établissement, à travers son point focal, prenne un rôle actif pour prévenir les incidents liés aux violences sexuelles et assurer une réponse rapide et efficace en cas de signalement.

Un point de référence contre les violences sexuelles

Le rôle des points focaux, tels que définis dans cette nouvelle directive, est de servir de référence en matière de prévention et d'intervention. Ils seront chargés de sensibiliser et d'encadrer les actions de lutte contre les violences sexuelles, contribuant ainsi à instaurer une culture de respect et de sécurité au sein des établissements scolaires. Les chefs d'ins-



pection des enseignements primaire et secondaire devront, quant à eux, tenir un registre des identités et des coordonnées des points focaux désignés dans leur circonscription. Ce fichier permettra un suivi précis et coordonné des actions menées pour garantir la sécurité des élèves.

Dans la note, le Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, Prof. Dodzi Komla KOKOROKO, met en garde contre toute complaisance ou manquement dans la désignation de ces points focaux. Les responsables d'établissements qui omettront de se conformer à cette directive s'exposent à des sanctions fermes. Cette approche, stricte mais nécessaire, vise à encourager chaque établis-



Prof. Dodzi Komla KOKOROKO, Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

sement à prendre cette responsabilité au sérieux pour garantir la protection des élèves.

Des points focaux régionaux désignés

Le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire du Togo a pris la Décision N°300/2024/MEPS/CAB/SG, officialisant la désignation de points focaux dans chaque direction régionale de l'éducation. Ces points focaux, des personnes spécialement désignées dans chaque région, sont chargées de jouer un rôle central dans la prévention et la gestion des cas de violence sexuelle signalés dans les établissements scolaires. Cette initiative s'inscrit dans la politique de tolérance zéro du ministère, visant à offrir aux élèves un

environnement d'apprentissage sécurisé et bienveillant.

Les points focaux, parmi lesquels figurent des professionnels tels que Madame Atra Adzo Afefa à la DRE-Grand-Lomé et Monsieur Dahon Koffi à la DRE-Plateaux-Est, auront pour mission d'assurer un accueil confidentiel pour les signalements, de sensibiliser élèves et personnel à la prévention des violences sexuelles, et de coordonner les interventions avec les services compétents. En outre, ils devront évaluer et suivre l'efficacité des mesures mises en place, tout en diffusant des informations sur la prévention et les recours disponibles pour les victimes potentielles.

Cette décision du ministère stipule également que les points focaux bénéficieront de l'appui des inspecteurs et des chefs d'établissement ainsi que du personnel administratif et enseignant, renforçant ainsi la mobilisation de toute la communauté éducative autour de cette cause. Les directeurs régionaux de l'éducation sont désormais responsables, avec les doyens de l'inspection générale, de veiller à la mise en œuvre de cette décision et de s'assurer que les points focaux disposent des ressources nécessaires pour accomplir leurs missions.

La mise en place de points focaux dans les régions et établissements scolaires témoigne de la volonté du ministère d'instaurer un environnement scolaire exemplaire en matière de sécurité et d'intégrité. En désignant

des points focaux, les écoles s'engagent non seulement à agir contre les violences sexuelles, mais aussi à favoriser un climat de confiance qui permet aux élèves de s'épanouir pleinement.

Tirage Commun Entente Bénin 2024

TIRAGE N° 03

	Tirage Commun Entente Bénin 2024	
602420143002 Participation au Grand Tirage	401410076875 500.000 F CFA	
402230003370 300.000 F CFA	200460161927 300.000 F CFA	
303240161906 200.000 F CFA	202270357124 200.000 F CFA	
301380176181 100.000 F CFA	704220289035 100.000 F CFA	
505520119987 100.000 F CFA	508290054081 100.000 F CFA	

Lomé le 31 octobre 2024
L'UNION

DATES	RÉSULTATS		
JEUDI 31 - 10 - 2024	<p>LOTO MONTAGN</p> <p>JEUDI : 31 / 10 / 2024 TIRAGE N° 106 09H00</p> <p>30 12 70 55 78 08 15 80 74 84</p>	<p>LOTO MILLION</p> <p>JEUDI : 31 / 10 / 2024 TIRAGE N° 70 13H00</p> <p>72 18 35 01 23</p>	<p>LOTO SUPER</p> <p>JEUDI : 31 / 10 / 2024 TIRAGE N° 70 18H00</p> <p>80 41 23 75 12</p>
VENDREDI 1 ^{er} - 11 - 2024	<p>LOTO MONTAGN</p> <p>VENDREDI : 01 / 11 / 2024 TIRAGE N° 107 09H00</p> <p>42 89 71 30 73 66 19 20 08 28</p>	<p>LOTO KADOO</p> <p>VENDREDI : 01 / 11 / 2024 TIRAGE N° 828 13H00</p> <p>49 77 56 82 40</p>	<p>LOTO KING</p> <p>VENDREDI : 01 / 11 / 2024 TIRAGE N° 70 18H00</p> <p>18 45 90 32 36</p>
SAMEDI 02 - 11 - 2024	<p>LOTO MONTAGN</p> <p>SAMEDI : 02 / 11 / 2024 TIRAGE N° 108 09H00</p> <p>56 39 60 22 05 85 65 63 20 47</p>	<p>LOTO SAM</p> <p>SAMEDI : 02 / 11 / 2024 TIRAGE N° 384 13H00</p> <p>78 84 70 31 24</p>	<p>LOTO BINGO</p> <p>SAMEDI : 02 / 11 / 2024 TIRAGE N° 71 18H00</p> <p>62 60 63 07 01</p>
LUNDI 04 - 11 - 2024	<p>LOTO MONTAGN</p> <p>LUNDI : 04 / 11 / 2024 TIRAGE N° 109 09H00</p> <p>75 28 64 06 04 29 88 25 16 11</p>	<p>LOTO DIAMANT</p> <p>LUNDI : 04 / 11 / 2024 TIRAGE N° 1237 13H00</p> <p>54 09 49 68 59</p>	<p>LOTO GOLD</p> <p>LUNDI : 04 / 11 / 2024 TIRAGE N° 70 18H00</p> <p>45 78 43 60 71</p>
GROS LOTS DU TIRAGE N° 1237 DE LOTTO DIAMANT DU 04 NOVEMBRE 2024	<p>GROS LOTS DU TIRAGE N°70 DE LOTO MILLION DU 31 OCTOBRE 2024</p> <p>@ LOMÉ # Point de vente 60444 * Deux (02) super gros lots d'un montant global de 5.000.000 FCFA # Point de vente 60335 * Un (01) gros lot de 1.787.500 FCFA # Point de vente 60641 * Un (01) gros lot de 1.455.000 FCFA</p> <p># Point de vente 70238 * Un (01) gros lot de 1.125.000 FCFA</p> <p>@ ADETICOPE # Point de vente 50829 * Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA</p>		<p>GROS LOTS DU TIRAGE N°70 DE LOTO KING DU 01^{ER} NOVEMBRE 2024</p> <p>@ LOMÉ # Point de vente 60641 * Un (01) gros lot de 1.155.000 FCFA</p>
	<p>GROS LOTS DU TIRAGE N°828 DE LOTO KADOO DU 1^{ER} NOVEMBRE 2024</p> <p>@ LOMÉ # Point de vente 60529 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA</p> <p>@ SOKODÉ # Point de vente 10224 * Un (01) gros lot de 1.245.000 FCFA</p>		



Tirage
Commun Entente
Bénin 2024



Loto
Super

Gagnez jusqu'à

20.000.000

AU TIRAGE COMMUN ENTENTE (TCE)

Pariez du **17 octobre au 07 novembre 2024**, à partir
de **500FCFA** sur les tirages de **LOTO SUPER**, pour avoir
la chance de participer au TCE 2024 au Bénin
Bénin - Burkina-faso - Côte d'Ivoire - Niger - Togo

